



HAL
open science

MÉTROPOLES ET TERRITOIRES : ET SI ON PARLAIT “RÉCIPROCITÉ” ?

Magali Talandier

► **To cite this version:**

Magali Talandier. MÉTROPOLES ET TERRITOIRES : ET SI ON PARLAIT “RÉCIPROCITÉ” ?.
Tendances, 2019, 6. halshs-02404379

HAL Id: halshs-02404379

<https://shs.hal.science/halshs-02404379>

Submitted on 18 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TEN DAN CES

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX
DÉFIS DES TERRITOIRES

VILLES MOYENNES, VILLES MULTIPLES

Interroger les trajectoires des villes
moyennes, étudier les alternatives,
renouveler l'action collective

scet

GRUPE



C:RONOS

MÉTROPOLES ET TERRITOIRES : ET SI ON PARLAIT “RÉCIPROCITÉ” ?



Par Magali TALANDIER, Professeure en urbanisme et aménagement du territoire, Université Grenoble Alpes

“Petites métropoles”, “territoires autonomes”, échelon d’intermédiation ? Comment penser le statut et les modes de développement des villes moyennes ? Au travers d’un entretien qu’elle nous a accordé, Magali Talandier, Professeure en urbanisme et aménagement du territoire à l’Université de Grenoble, directrice de l’équipe Villes & Territoires de l’UMR PACTE, revient sur ce que ses travaux apportent à la définition des villes moyennes et à l’analyse des disparités, mais aussi des complémentarités et interrelations territoriales entre villes moyennes et métropoles notamment.

EN QUOI EST-IL IMPORTANT DE FAIRE ÉVOLUER LES DÉFINITIONS EXISTANTES DES VILLES MOYENNES ?

La plupart du temps, on définit les villes moyennes par leur taille, une définition qui a l’avantage de la simplicité, mais qui n’aide pas à penser leurs rôles et fonctions spécifiques dans les systèmes productifs et résidentiels. Nous avons notamment travaillé avec Valérie Jousseume, sur une nouvelle typologie basée sur différentes fonctions territoriales (éducation, santé et commerce). Ces travaux ont montré que ces fonctions urbaines peuvent largement varier entre - par exemple - des villes moyennes limitées dans les fonctions occupées car situées dans l’orbite de pôles métropolitains et des villes petites par la démographie, mais riches par la diversité des fonctions et services qu’elles offrent. Autre résultat, il apparaît que certaines villes moyennes remplissent des fonctions d’intermédiation-clé dont la production de biens et services qui ne sont ni exportés, ni conçus en réponse à une demande de proximité. Des services aux entreprises (conseil juridique, informatique...), des services aux ménages figurent parmi ces fonctions d’intermédiation et leur présence parfois massive dans l’économie locale (jusqu’à 40% des emplois) invite donc à

questionner la catégorie des villes moyennes au regard des fonctions qu’elles remplissent au sein d’un système territorial plus large plutôt que vis-à-vis des seuils démographiques dont elles relèvent...

QUEL RÔLE PEUT JOUER LA RECHERCHE DANS L’ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR CES TERRITOIRES ? POUVEZ-VOUS L’ILLUSTRER SUR LA BASE DE VOS PROPRES TRAVAUX SUR CES TERRITOIRES ?

La recherche peut contribuer à une réflexion sur la place des villes moyennes dans les systèmes productifs. Avec le plan “Action cœur de ville”, j’ai l’impression que cette dimension est minorée au bénéfice des questions commerciales notamment. Un autre élément qui me paraît important, c’est d’en finir avec l’opposition entre métropoles et villes moyennes. Pour ma part, j’ai besoin de pouvoir dire que les métropoles sont des moteurs majeurs de la création de richesse en France, sans que cela soit traduit comme une condamnation au déclin des autres territoires. Des postures clivantes en la matière nous confinent dans une lecture datée des relations entre territoires, opposant des niveaux hiérarchiques entre eux alors même que c’est en termes de systèmes que se joue le développement. Nous devrions aussi nous ouvrir davantage aux transformations à l’œuvre, comme par exemple, les transitions numériques et écologiques dont on ne sait si elles seront vectrices de résorption ou de creusement des inégalités entre et au sein des territoires.

CELA REVIENT DONC À DIRE QU’UNE POLITIQUE DESTINÉE AUX VILLES MOYENNES NE PEUT FAIRE L’IMPASSE DE LEUR ARTICULATION AUX MÉTROPOLES ET À LEUR ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ÉLARGI ?



Si l'on regarde les vingt dernières années de politique d'aménagement du territoire, c'est une erreur de faire croire aux villes moyennes et aux périphéries qu'elles n'ont pas besoin des métropoles. Ce que je constate, au contraire, c'est que le succès des uns ne se fait pas au détriment des autres. Il faut penser ces relations, non pas en termes de solidarité (où la distribution serait à sens unique selon une logique de ruissellement), mais en termes de réciprocité. Les villes qui ont fait le pari d'un développement économique strictement concentré sur la compétitivité internationale, l'attractivité et l'économie de la connaissance ne sont pas nécessairement des territoires gagnants aujourd'hui au regard des inégalités et dysfonctionnements internes que ce modèle suscite. Le développement doit être pensé en termes d'interdépendances entre les territoires.

COMMENT PRENDRE EN COMPTE CETTE COMPLEXITÉ DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ? QU'EST-CE QUE CELA SUPPOSE DE FAIRE ÉVOLUER ?

Les territoires d'aujourd'hui sont inscrits dans des trajectoires historiques, culturelles qui les rendent spécifiques et différents les uns des autres. La prise en compte de ces particularités doit nous amener à travailler sur les complémentarités, les relations, plutôt que d'aboutir à un discours simplifié construit sur des logiques d'opposition entre les grands, les petits, les centres, les périphéries etc. Le rôle de la recherche est de rendre lisible et compréhensible cette complexité territoriale sans tomber dans un discours caricatural et finalement faux. La

gestion de cette complexité ne doit pas non plus mener à la création de nouvelles structures de coopération (ex. de syndicat mixte) venant alimenter à leur tour le millefeuille territorial. Au contraire, il nous semble que les principes de réciprocité entre territoires doivent s'incarner dans des processus de coopération plus souples et circonstanciés, en fonction de la réalité des fonctions et des services dont les territoires concernés sont porteurs. De plus en plus de dispositifs permettent aux territoires de s'associer autour d'une réponse à projets, ou de jouer sur la diversité des échelles de coopération en fonction des enjeux traités. Je pense aussi aux logiques de contrats ou pactes (contrats de réciprocité et pactes territoriaux entre métropole et territoire, par exemple). Avec la raréfaction de l'argent public, ces logiques ou ces dispositifs plus souples sont appelés à monter en puissance. Un point de vigilance cependant : la capacité des territoires à s'organiser entre eux, leur niveau d'ingénierie, sera un facteur discriminant dans l'accès à ce type de ressources. Il est donc essentiel de renforcer équitablement les capacités des territoires à coopérer pour éviter que ne se creusent des inégalités entre eux sur la base de leurs moyens d'ingénierie de projets complexes.

“ Le développement doit être pensé en termes d'interdépendance entre les territoires





DYNAMIQUES TERRITORIALES, ÉLOGE DE LA DIVERSITÉ, LE POINT DE VUE D'OLIVIER BOUBA OLGA ET MICHEL GROSSETI

Olivia Bouba Olga et Michel Grosseti, qui ont largement contribué à l'animation du débat sur les trajectoires de développement des villes moyennes, partagent l'idée avec Magali Talandier que la relation des villes moyennes aux métropoles ne doit pas s'établir selon des logiques de solidarité (ou de "dédommagement des perdants" selon leurs termes). Toutefois, les deux auteurs insistent plus particulièrement sur l'importance de remettre en cause "une lecture particulière du fait urbain" imprégnée de ce qu'ils définissent comme une mythologie de la CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence¹). Il nous a semblé intéressant de reporter ici quelques-unes de ces analyses pour alimenter le débat.

Olivier Bouba Olga revient en conclusion de son ouvrage "Dynamiques territoriales, éloge de la diversité"² sur la nécessité de mettre à distance des "discours envahissants qui nous laisseraient penser que la capacité d'innovation, de créativité, de performance économique est réservée à quelques métropoles" :

"on serait presque tenté d'inverser le discours ambiant, consistant à penser que l'innovation se développe dans quelques grandes villes et à s'interroger sur les conditions de leur ruissellement dans les autres espaces : il nous semble que nombre de savoirs et de savoir-faire se trouvent hors métropole, qu'ils sont le produit d'une histoire longue, que les grandes villes agissent en complément, en assurant des fonctions supports importantes, facilitant leur diffusion".

Selon la même approche, il apparaît pour les auteurs que dans ce cadre d'analyse, "l'enjeu essentiel pour les périphéries consisterait à devenir complémentaires des métropoles".

De cette critique affirmée les auteurs déduisent, en termes de choix politiques, le besoin non pas de se livrer à "une course aux armements" qui verrait les territoires s'affronter à coups d'avantages consentis aux entreprises pour améliorer leur attractivité, mais plutôt d'investir pour l'équipement en ressources génériques (éducation, santé, transports, etc.) garantes de capacités d'innovation à plus long terme.

“ Nombre de savoirs et de savoir-faire se trouvent hors métropole, [...] sont le produit d'une histoire longue. Les grandes villes agissent en complément, en assurant des fonctions supports importantes, facilitant leur diffusion.

¹ La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699v2/document>

² "Dynamique territoriale, éloge de la diversité", pp 92, 93.